

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 298

Nachruf: In memoriam : Alfred de Menron : (1857-1928)

Autor: E.Gd.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

	Après-midi:	<i>Vingt-cinq ans de travail et de progrès vers l'égalité légale, morale et économique.</i>
	Soir:	Réception officielle.
MARDI 18 JUIN:	Matin:	Séance administrative du Congrès. Adoption par le Congrès de son règlement. Rapport du Comité Exécutif. Rapport sur <i>Jus Suffragii</i> . Rapport sur les relations de l'Alliance avec la S. d. N. et le B. I. T. Modifications aux statuts.
	Après-midi:	Rapport et Résolutions de la Commission de la nationalité de la femme mariée. Rapport et Résolutions de la Commission de l'égalité légale de la femme.
	Soir:	Meeting public: <i>L'activité des femmes parlementaires et membres de Conseils municipaux</i> , sous la présidence de Mme Plaminkowa, sénateur (Tchécoslovaquie).
MERCREDI 19 JUIN:	Matin:	Rapport et Résolutions de la Commission des Allocations familiales. Rapport et Résolutions de la Commission de la situation de la mère non mariée et de son enfant. (Les élections du Comité auront lieu ce jour-là; l'heure en sera indiquée plus tard.)
	Après-midi:	Rapport et Résolutions de la Commission pour l'égalité des conditions de travail entre hommes et femmes.
	Soir:	Opéra.
JEUDI 20 JUIN:	Matin:	Finances. L'avenir de l'Alliance. Son programme de travail pour le suffrage féminin et l'égalité des droits de la femme.
	Après-midi:	Rapport et résolutions de la Commission de la Police féminine.
	Soir:	Meeting public: <i>La Police féminine</i> . Présidente, M ^{lle} Rosa Manus (Hollande).
VENDREDI 21 JUIN:	Matin:	Rapport et Résolutions de la Commission pour l'égalité de la morale et contre la traite des femmes. Rapport du Bureau bibliographique.
	Après-midi:	Rapport et Résolutions de la Commission pour la Paix et la Société des Nations.
	Soir:	Meeting public: <i>La Paix</i> . Présidente: Miss Ruth Morgan (Etats-Unis).
SAMEDI 22 JUIN:	Matin:	Résultat des élections. Affaires imprévues.
	Après-midi:	Session des femmes électrices.
	Soir:	Meeting de jeunesse. Présidente: M ^{lle} M. Atanatskovitch (Yougoslavie).
DIMANCHE 23 JUIN:	Midi:	Démonstration en faveur de la Paix (Théâtre populaire).
LUNDI 24 JUIN:	Matin et après-midi:	Dernière séance du Comité.

IN MEMORIAM

Alfred de Meuron (1857-1928)

C'était, dans toute la valeur du terme, un homme de bien que celui auquel une foule émue, où se coudoyaient dans un chagrin commun hommes et femmes de tous les milieux de la population genevoise, a rendu jeudi les derniers hommages. Un homme de bien parce qu'il était intègre et consciencieux, large et tolérant, épris de justice et de droiture, actif et persévérant, d'une modestie qui allait jusqu'à l'humilité, et surtout profondément bon, d'une bonté bienveillante, chaude et réconfortante qui faisait de lui l'ami de tous ceux — et ils furent innombrables — qui eurent le privilège de l'approcher, soit pour collaborer à ses diverses activités, soit pour trouver auprès de lui conseils judicieux, appui moral et réconfort.

D'origine neuchâteloise, mais membre de la branche vaudoise de cette famille (il était le frère cadet de M. Aloys de Meuron, ancien conseiller national), M. Alfred de Meuron avait passé à Genève la plus grande partie de cette vie mise au service de son prochain.

Il appartenait ainsi de près à nos trois cantons romands, mais son activité si étendue avait dépassé ces bornes restreintes, et dans le domaine national (car il fut président ou membre de Comités directeurs de plusieurs Associations suisses), comme dans le domaine international (car il fut de longues années durant président de la Commission administrative de la Fédération abolitionniste internationale, délégué suisse à tous les Congrès internationaux contre la traite des femmes, et, plus récemment, membre de la Commission sur la traite des femmes de la Société des Nations), son nom était connu, apprécié, aimé et respecté. L'hommage que lui rendit encore tout dernièrement cette Commission d'experts, composée de spécialistes choisis à travers le monde comme les meilleurs et les plus compétents, et qui tint expressément à inscrire au procès-verbal d'une de ses séances, que si elle avait pu mener à bien son travail, c'était en bonne partie grâce au labeur et à l'expérience de M. de Meuron, est là pour le prouver.

Et c'est ce côté-là de son activité — et quelque bienfaisante et féconde que puisse être d'autre part celle qu'il mit au service de la Croix-Bleue, de l'Évangélisation populaire, ou des Coopératives suisses de consommation, — dont nous, féministes suisses et féministes de tous les pays, pouvons être spécialement reconnaissantes à Alfred de Meuron. Car peu d'hommes ont fait autant que lui pour lutter contre l'odieux trafic de femmes et d'enfants; peu d'hommes comme lui ont mené une lutte sans relâche contre l'inique système de la réglementation de la prostitution, et contre la conception fautive de la double morale qui est à sa base. Comme Auguste de Morsier, qui fut son compagnon de luttes, et avec lequel, rompant avec les entraves de leur milieu, il esquissa une page d'histoire politique genevoise en créant, sur la base de principes de justice sociale, le Groupe national, qu'ils représentèrent tous deux au Grand Conseil pendant une dizaine d'années, et dont le journal le *Signal* fut l'organe; comme de Morsier, dont le rapprochaient aussi les mêmes études et la même activité professionnelle d'ingénieur, qui étayèrent d'une solide base scientifique leur travail social; comme cet autre ami de nos causes parti cinq ans avant lui, de Meuron avait subi très fortement l'influence de Joséphine Butler (et la dernière fois qu'il put prendre la parole en public avant de s'aliter définitivement, ce fut pour célébrer le centenaire de la vaillante apôtre, le 17 avril dernier), et fut un féministe profondément convaincu, un féministe par esprit de justice — et ceux-là sont les vrais. Les circonstances sans doute orientèrent davantage son inspiration féministe du côté de l'égalité de la morale que de celui de l'égalité politique, à laquelle il tenait essentiellement cependant, et pour laquelle il prêta toujours, toutes les fois que l'on faisait appel à lui, son concours si parfaitement désintéressé; mais alors sur quel vaste champ ne s'étendit pas son activité en ce domaine si important de nos revendications, parce qu'il touche aux instincts les plus profonds et les moins avoués de l'âme masculine! Faut-il rappeler ici qu'il fut, avec Louis Bridel et d'autres de nos féministes suisses de la fin du siècle dernier, un fondateur de cette *Revue de Morale sociale*, dont l'existence fut malheureusement trop brève, et qui défendait nos droits entre autres droits humains? qu'il fut membre de cette Commission pour la réforme de la situation légale de la femme, qui préleva aux travaux précédant le Code civil, parce qu'il se rendait compte sans doute combien tous les efforts en matière d'égalité des sexes sont solidaires? et faut-il surtout rappeler qu'il fut l'initiateur enthousiaste, le chef de chaque instant, de cette campagne contre les maisons de tolérance à Genève, dont l'heure dramatique et palpitante fut la fameuse votation du 22 mars 1896? Tout le chagrin des défaites, toute la lie des insultes, toute l'exaspération d'une populace, qui comprenait mal de quoi il s'agissait, et dont on avait flatté le chauvinisme cantonal en la dressant à coup de calomnies contre les deux Vaudois (Bridel et de Meuron) qui « venaient salir Genève » (comme si Genève ne se salissait pas davantage elle-même en légalisant officiellement le vice!), de Meuron connut ces amertumes. Mais sa sérénité n'en avait pas été altérée: n'avait-il pas pour lui sa conscience que révoltait l'oppression exercée sur de malheureuses créatures, mises seules au ban de la société pour servir aux appétits masculins? Infatigable, il continua la lutte sur d'autres terrains, dans d'autres pays, enregistrant avec joie chaque recul de la prostitution réglementée, chaque écroulement de l'odieux système. Et il devait lui être donné de voir sonner à Genève l'heure de la revanche complète, l'heure où un Grand Conseil, à l'unanimité sauf une voix, se déclarait en principe contre l'existence des maisons closes, celle où un Conseil d'Etat en majo-

rité radical, — alors que c'était justement le parti radical qui avait mené l'assaut contre lui en 1896, — décidait de fermer ces maisons, rejetait le recours de l'avocat des tenanciers, et effaçait ainsi la tache noire qui avait trop longtemps souillé Genève. C'est la joie et la fierté du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale d'avoir pu, tout au début de sa carrière, être associé à ce dernier effort; et c'est la joie et la fierté aussi de celle qui signe ces lignes d'avoir collaboré ainsi, et si peu que ce fût, avec Alfred de Meuron, lui assurant que l'heure était venue, que le fruit était mûr pour tomber, que les constellations politiques s'orientaient maintenant tout différemment à cet égard que trente ans auparavant, et que nos idées trouveraient ainsi de l'appui dans les milieux où lui craignait encore de rencontrer de l'opposition et de la méfiance...

D'ailleurs, tout n'était-il pas joie dans la collaboration — même la plus occasionnelle — avec lui? Qu'il s'agit des questions de moralité publique les plus complexes, considérées aussi bien sous leur angle légal que médical, social, ou même politique; qu'il s'agit de ces problèmes juridiques, soit pratiques, soit théoriques, qu'il avait appris à élucider jusque dans leurs moindres détails à cet Office social dont il fut l'âme, et au moyen duquel il rendit d'inappréciables services à tant de femmes dans la détresse; qu'il s'agit de coopération et d'économie publique — combien volontiers il avait ouvert le journal le *Coopérateur genevois*, qu'il rédigeait avec une haute tenue morale et sociale, et un humour délicieux, à des chroniques féministes! et quel intérêt il portait à ces Commissions féminines de coopératrices, dont il fut le premier inspirateur! — sa riche expérience était à la disposition de chacune de nous avec une complaisance sans borne. Toujours il était prêt à renseigner, à documenter, à expliquer, à rendre service, et quand on se levait, ou que l'on arrêta la communication téléphonique, c'était lui encore qui vous remerciait d'être venue à lui. Et on comprenait si bien aussi, après dix minutes de conversation avec lui l'influence profonde qu'il a exercée sur toute une génération de jeunes étrangères, élève de ce pensionnat des *Marguerites*, où dominait la préoccupation sociale, et où M. de Meuron initiait, avec d'autres de nos féministes, ces jeunes filles aux préoccupations de l'heure, et avec quel entrain, et avec quelle conscience! Car cette conscience dans les toutes petites choses, cette fidélité à chacune de ces petites tâches, — et combien d'exemples frappants ne pourrions-nous pas en citer, si la place ne nous était mesurée, — unies à la profondeur de ses convictions, faisaient d'Al-

fred de Meuron une personnalité de haute valeur morale, parce que l'on sentait qu'il vivait jusqu'au bout ses croyances. Et ces croyances elles-mêmes, qu'elles fussent religieuses ou sociales, n'étaient entachées de nul sectarisme. Il comprenait chacun, il respectait chacun, il était prêt à collaborer avec chacun. Nulle étroitesse, nulle mesquinerie. La plus large, la plus compréhensive, la plus bienfaisante tolérance.

... *Il se repose de ses travaux et ses œuvres le suivent...* Hélas! ses œuvres restent. Sans doute, ont-elles presque toutes un état-major capable, formé à son école, et de taille à prendre leur direction. Mais ce qui manquera cruellement, ce sont ses avis si judicieux, ses conseils si sûrs, sa vision si large. Beaucoup d'entre nous, femmes, préoccupées de problèmes de moralité publique et désireuses de les résoudre selon l'esprit moderne, ne sauront plus, dans bien des cas, à quelle porte aller frapper. Il est vrai qu'un grand et noble exemple nous est laissé: puissions savoir le suivre dignement!

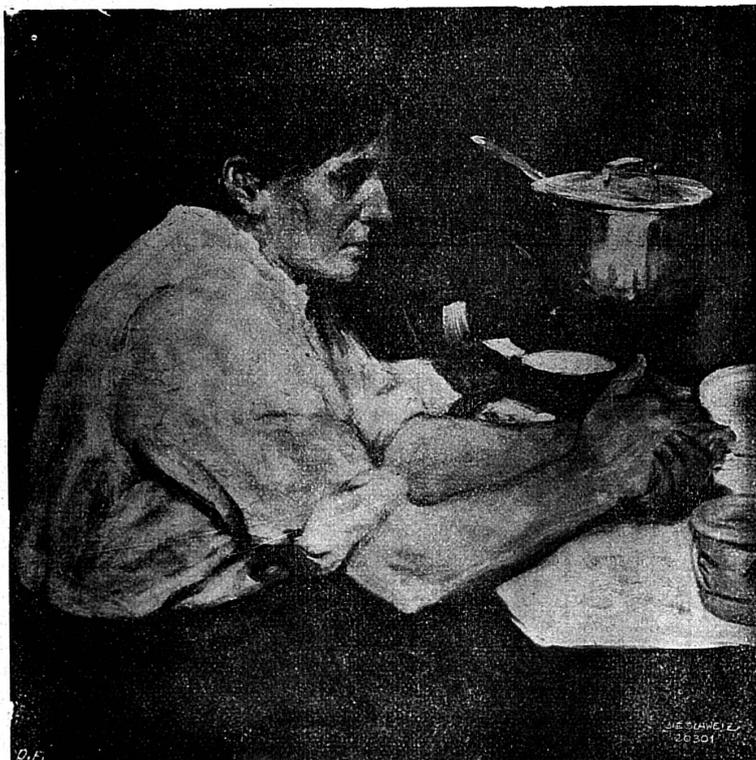
! Eglantyne JEBB † 1928

La nouvelle de la mort de Miss Eglantyne Jebb, la fondatrice de l'œuvre admirable de l'Union Internationale de Secours aux Enfants, survenue le 17 décembre à Genève, nous est parvenue alors que notre dernier numéro était déjà sous presse, et force nous a été d'attendre celui-ci pour rendre à notre tour un hommage à la mémoire de cette femme de flamme et d'inspiration.

Car c'était un tempérament d'apôtre que le sien, une âme mystique et enthousiaste, parfois candidement enfantine, parfois d'une lucidité de vision extraordinaire. La première, elle eut cette idée géniale de grouper, de coordonner les forces et les bonnes volontés, pour venir, au lendemain des misères atroces et des cataclysmes de la grande guerre, au secours de l'enfance malheureuse, affamée, et abandonnée dans les provinces dévastées de l'Orient et de l'Occident. Et rien ne put l'arrêter dans la réalisation de cette œuvre. Elle alla partout, demandant des appuis, des signatures, du pape aux archevêques anglicans et scandinaves, des puissances politiques aux organisations les plus variées, réunissant de l'argent, organisant des cantines, envoyant des missions, créant des asiles et des ouvroirs, engageant ceux qu'avaient épargnés les catastrophes à adopter de loin les victimes de ces mêmes catastrophes... Sans doute fut-elle entourée de collaborateurs et de collaboratrices plus pratiquement organisateurs qu'elle ne l'était elle-même; sans doute, à elle seule, n'aurait-elle pas réussi à donner à son œuvre l'envergure et l'extension qu'elle a prise en dix ans bientôt d'existence; mais il n'en reste pas moins qu'elle lui a apporté toute sa flamme, toute sa foi indomptable en le succès. « Qui a vu Eglantyne Jebb, écrivait un de nos quotidiens, dans sa robe et ses voiles marrons, invraisemblablement mince, un lourd crucifix d'argent pendant sur sa poitrine, se levant dans une conférence, un Congrès, une Commission de la S. d. N., trouvant en français, en anglais, les termes les plus incisifs, pour plaider la cause de l'enfant, ne saurait l'oublier. » C'est à elle que nous devons la belle *Déclaration de Genève*, généralement connue sous le nom de *Charte de l'Enfant*, qui stipule avec force en quelques articles lapidaires les droits de l'enfant, tels que les comprend et les revendique notre XX^e siècle.

Et de ces belles physionomies d'apôtres, ferventes, désintéressées et, semble-t-il parfois, illuminées, notre féminisme peut aussi s'enorgueillir, même si elles ne lui ont pas appartenu de très près.

E. GR.



■ Dora HAUTH: *La fatigue*

(Voir article, page 6)

A NOS LECTEURS. — *Vu la date très rapprochée du Jour de l'an à laquelle paraît ce numéro de notre journal, nous avons pensé être agréable à nos lecteurs, en leur offrant à titre de cadeau un numéro plus largement illustré que d'habitude par des reproductions d'œuvres de femmes artistes suisses, ce qui nous a amenée à augmenter forcément le nombre de nos pages. Une fois n'est pas coutume !...*